

2.1. NOMBRE DE JOURS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE POUR 1000 SALARIÉS (2008).

En 2008, près de 704 000 accidents de plus de 3 jours ont été enregistrés entraînant 37,422 millions de journées perdues pour un effectif de 18,508 millions de salariés relevant de la CNAM. En 2007, on notait plus de 720 000 accidents occasionnant plus de 35,871 millions de journées perdues pour un effectif de 18,263 millions de salariés. Les données 2009 sont en baisse par rapport à 2007 mais en hausse par rapport à 2006 (700 000 accidents et 35,460 millions de journées perdues pour une population de 18,146 millions de salariés).

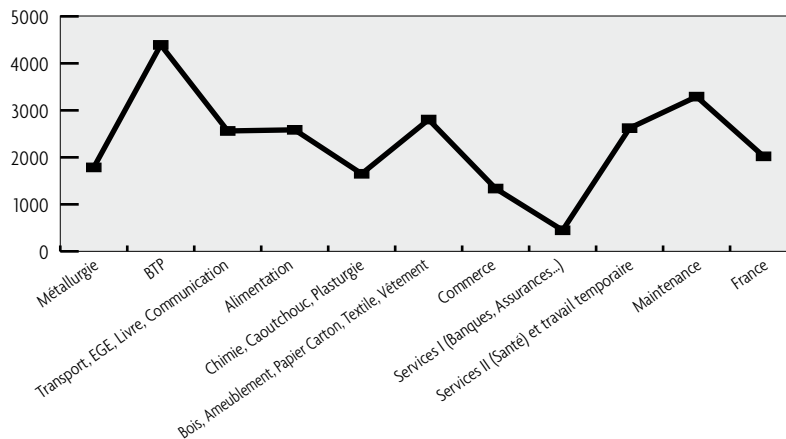
Alors que la **moyenne nationale s'établit à 2022 jours pour 1000 salariés en 2009** (en hausse de 22 % par rapport à 2007 avec 1964 jours pour 1000 salariés et 1948 jours en 2006), les métiers de la **maintenance tous secteurs confondus apportent une contribution aux accidents avec arrêt de 3322 jours pour 1000 salariés** soit plus de 64 % de plus que la moyenne nationale.

Seuls les métiers du BTP contribuent encore plus fortement avec 4392 jours pour 1000 salariés (4398 jours en 2007).

Pour mémoire, le nombre de journées perdues annuellement pour fait de grève se situe entre à 37 jours et 100 jours selon les sources pour 1000 salariés dans la période 1997-2004.

Alors que la durée moyenne d'incapacité temporaire par accident pour l'ensemble de salariés de la Cnam s'établit à 53,2 jours en 2008 en hausse par rapport à 2007 (49,8 jours), la durée moyenne d'un accident en maintenance est de 62,2 jours (en hausse de 4,8 jours par rapport à 2007).

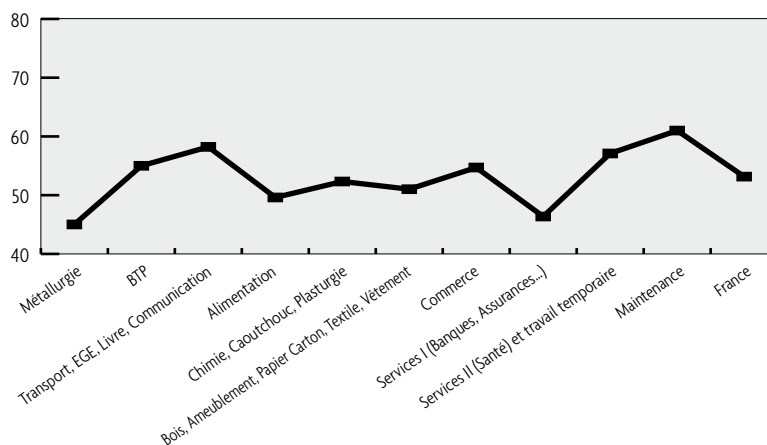
Jours d'incapacité temporaire pour 1000 salariés par secteur d'activités



Sur la période 2004-2007, le nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1000 salariés en maintenance² est en légère hausse en tendance générale. Il est de 60 % plus élevé que la moyenne nationale, ce qui confirme le caractère de gravité plus marqué des accidents du travail en maintenance. Avec 61 jours de durée moyenne par accident, les métiers de la maintenance sont ceux qui entraînent les plus fortes durées d'arrêt par accident.

2: Données Cnam code risque 285DG

Jours d'incapacité temporaire par accident

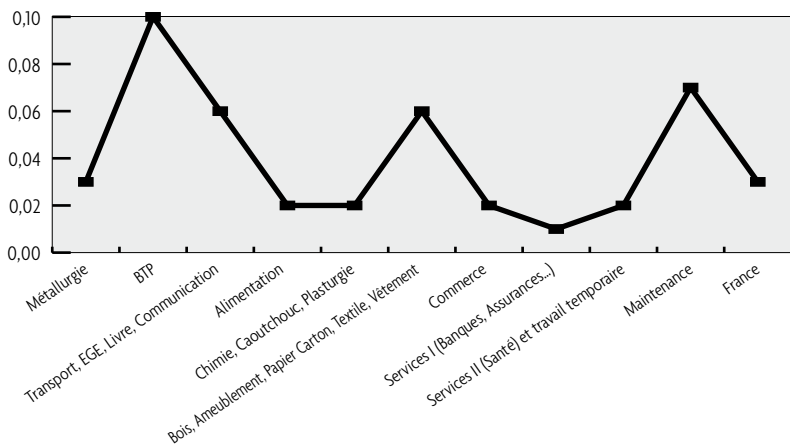


2.2. OCCURRENCE COMPARÉE DES MALADIES PROFESSIONNELLES POUR 1000 SALARIÉS (2008)

En 2008, 45 411 salariés ont été affectés par une maladie professionnelle en hausse de 3,6 % par rapport à 2007. Depuis 2005, la progression des maladies professionnelles est de plus de 10 %. En 2007, on comptait 43 832 salariés contre 42 306 salariés en 2006 et 41 347 en 2005 affectés par une maladie professionnelle au plan national.

Alors que l'occurrence nationale de maladies professionnelles (toutes maladies confondues) est de 1,93 pour 1000 salariés, elle est de 3,11 pour mille salariés pour les métiers de la maintenance soit plus de 1,6 fois l'occurrence nationale. Les données relatives aux maladies professionnelles avec incapacité permanente (MP-IP) confirment cette tendance. Ce qui place les métiers de la maintenance parmi les métiers les plus concernés par les maladies professionnelles. Cependant, le poids des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans le total des maladies professionnelles (68 %) déforme l'occurrence de maladie professionnelle pour les métiers de la maintenance qui sont non concernés ou très peu concernés par les TMS.

Décès par accident du travail pour 1000 salariés par secteur d'activités



2.3. OCCURRENCE COMPARÉE DE LA MORTALITÉ PAR ACCIDENT POUR 1000 SALARIÉS (2008)

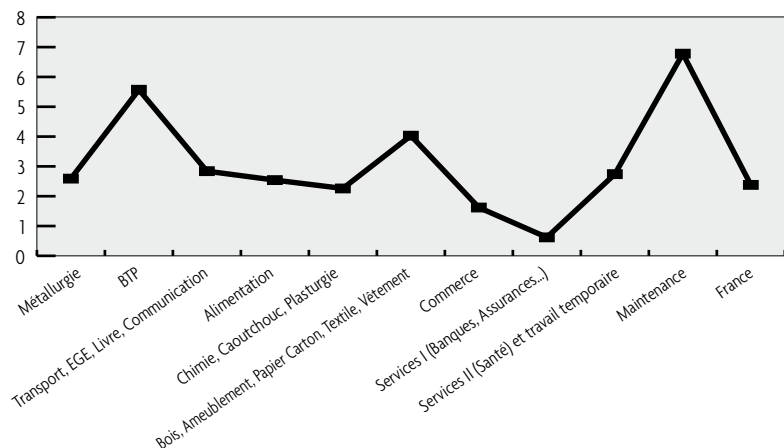
En 2008, les accidents du travail ont entraîné le décès de 623 personnes. En 2007, le nombre de victimes suite à un accident du travail s'est élevé à 622 contre 544 en 2006.

Alors que l'occurrence nationale de mortalité s'élève à 0,03 ‰, elle est de 0,07 ‰ pour les métiers de la maintenance. La contribution des métiers de la maintenance à la mortalité par accidents est plus de 2 fois supérieure à la moyenne nationale. Ce qui représente la valeur la plus élevée après celle des métiers du BTP (0,09 ‰).

Avec une mortalité absolue de plus de 45 morts par an, les métiers de la maintenance contribuent lourdement au bilan des accidents mortels qui se répartissent sur deux causes principales :

- ◆ libérations d'énergies de tension mécanique ou de pression,
- ◆ chutes de hauteur lors de manutention de pièces démontées.

Accidents du travail avec incapacité permanente pour 1000 salariés par secteur d'activités



2.4. OCCURRENCE COMPARÉE D'ACCIDENTS INVALIDANTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE POUR 1000 SALARIÉS (2008)

En 2008, 46 426 victimes d'accidents invalidants parmi plus de 720 000 victimes d'accidents du travail.

En 2007, 46 426 salariés ont été victimes d'un accident grave engendrant une incapacité permanente (contre 46 596 en 2006) soit 2,54 accidents avec incapacité permanente pour 1000 salariés.

Pour leur part les métiers de la maintenance génèrent en 2008 une occurrence de 6,78 ‰ (contre 5,2 ‰ en 2007, 7,8 ‰ en 2006 et 8,9 ‰ en 2005) ce qui représente la valeur la plus élevée de tous les secteurs, et devant celle du BTP celle du secteur du BTP (5,57 ‰).

En maintenance, ce sont plus de 3000 personnes qui sont victimes chaque année d'un accident avec incapacité permanente. Avec deux causes principales, les accidents liés à la libération intempestive d'énergies de tension ou de pression et les chutes de hauteur lors de manutention.

Pour les accidentés, incapacité permanente signifie fréquemment l'amputation d'un membre, a minima une phalange coupée...

En regard de la moyenne nationale, les métiers de la maintenance engendrent 2,5 fois plus d'accidents avec incapacité permanente.

Maladies professionnelles pour 1000 salariés par secteur d'activités

